



Vielle Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
contact@snudifo13.org

Spécial "nouvel adhérent" **Adhésion rentrée scolaire** *(enseignants en exercice)*

*Fiche à renseigner
en page suivante*

Les cotisations SNUDI-FO fonctionnent à l'année civile. Pour les collègues qui adhèrent pour la première fois à la rentrée 2026, une cotisation est proposée couvrant les 4 mois restants de 2026 (soit montant de la carte (22 €) + 4 timbres mensuels fonction de l'échelon).

Carte 2026 / Cotisation de septembre à décembre

1 ► **Cotisation de base septembre à décembre** : son montant total est en gras dans la case correspondant à votre situation.

Pour info : Elle comprend la carte annuelle (22 €) + 4 timbres mensuels fonction de grade et échelon (montant d'un timbre indiqué entre parenthèses).

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Prof Ecoles	45 € (5,75)	57 € (8,75)	60 € (9,50)	62 € (10,00)	66 € (11)	67 € (11,25)	70 € (12)	74 € (13)	78 € (14)	82 € (15)	86 € (16)
Hors Classe	78 € (14)	81 € (14,75)	86 € (16)	91 € (17,25)	94 € (18)	98 € (19)	99 € (19,25)				
Classe Except	86 € (16)	91 € (17,25)	95 € (18,25)	100 € (19,5)	103 € (20,25)	105 € (20,75)	107 € (21,25)				
Instituteurs									63 € (10,25)	68 € (11,5)	72 € (12,5)

Retraités	moins de 1500 €	1500 à 2000 €	plus de 2000 €
(à l'année)	90 €	111 €	133 €

AESH	Tarif unique
(à l'année)	48 € (2,17)

Contractuel	sept - déc	45 € (5,75)
-------------	------------	--------------------

Dispo, congé parental (à l'année)	50 €
-----------------------------------	-------------

2 ► **Majoration éventuelle** :

ASH, PEMF : 4 € CPC : 10 € Dir 2-4 cl : 6 € Dir 5-9 cl : 10 € Dir 10 cl et + : 13 €

3 ► **Si temps partiel** : Cotisation au prorata de la quotité travaillée

Quel coût après crédit/réduction d'impôt ?...3 exemples ... *(sur cotisation pour année entière)*

66% de crédit / réduction d'impôts
Reçu fiscal début 2027

sous réserve de maintien des dispositions fiscales

*Pour un PE au 6^{ème}
 échelon,
 le coût après crédit
 d'impôt revient à ...
 4,45 € par mois*

*... pour un
 AESH ...
 à 1,36 €
 par mois*

*... pour
 un PE au 5^{ème}
 Hors Classe ...
 à 6,74 €
 par mois*

Des questions ?
Un souci financier particulier ?
N'hésitez pas à contacter
notre trésorier
pour une solution adaptée !

J'adhère ! SNUDI FO 13 / Carte 2026 / septembre – décembre

⇒ Je renvoie ce bulletin rempli

⇒ SNUDI-FO / Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux CS 20540 13232 Marseille cedex 01
⇒ tresosnudifo13@gmail.com

Nom et Prénom : Date naissance :/...../.....

Adresse complète :

Tel. personnel, portable :

e – mail :

Fonction, Ecole, Commune :

..... à T.Déf / T.Pro /

Echelon : ____ Je suis : Instit / PE / PE H-Cl / PE Cl-Ex / Contractuel / AESH /

Je n'étais pas adhérent(e) en 2025.

Je déclare adhérer au SNUDI FO : Date

Signature

⇒ Je calcule le montant de ma cotisation

Cotisation de base+ Majoration=€

Si temps partiel à% => Cotisation au prorata de la quotité =€

Si je choisis d'ajouter€ pour la Caisse de Solidarité, mon nouveau total :€

⇒ Je règle ma cotisation

☐ **Par chèque(s)** Ordre "SNUDI FO" / Joindre chèque(s) au bulletin / Encaissé(s) en 2026, vers fin de mois

Mois souhaités	sept	oct	nov	déc
Montant				

☐ **Par virement(s)** Programmer le(s) virement(s) en 2026, possible jusqu'au mois d'octobre

[Compte : IBAN FR76 1027 8089 7100 0215 7620 121 [BIC CMCIFR2A] Echancier ordonné à votre banque :

Mois de 2026	sept	oct
Montant		

☐ **Par prélèvement(s) automatique(s)** **Autorisation de prélèvement bancaire**

Je soussigné(e) autorise le SNUDI FO des Bdrh à effectuer les prélèvements ci-dessous sur mon compte, à cet effet, je joins un RIB à cette fiche.

- Nombre de prélèvements mensuels souhaités : (maximum = nombre de mois 2026 non commencés)

- Mois choisi pour le premier prélèvement :

Date

Signature

Optionnel : renouvellement automatique des prélèvements par tacite reconduction à chaque nouvelle année civile : pour le demander, je coche cette case ☐

- Je m'engage alors à informer le Snudi FO 13 de tout changement de situation (échelon, temps partiel, reprise temps plein...) et de coordonnées.

- Je note que je peux désactiver cette option de renouvellement automatique par mail ou courrier avant le 15 janvier de l'année concernée.

Signature